



APPEL D'OFFRE – COORDINATION TABLE DE LA DIVERSITÉ DE L'ALLIANCE CULTURELLE DE L'ONTARIO

Date d'émission : Mardi 1^{er} mai 2018

Date de clôture : Lundi 28 mai 2018, 17 h, heure de l'Est

Veillez répondre à :

Lise Leblanc

lleblanc@agavf.ca

*Les soumissions doivent être envoyées par courrier électronique.
Seuls les candidats retenus seront contactés.*

Les critères suivants sont émis par l'Alliance culturelle de l'Ontario afin de retenir les services d'une coordination qui connaît très bien les enjeux liés à la question de l'intégration de la diversité dans le milieu culturel.

Afin d'être considéré, veuillez s'il vous plaît faire parvenir une lettre de soumission écrite avant le lundi 28 mai 2018, 17 h, heure de l'Est, à :

Lise Leblanc : lleblanc@agavf.ca

Les lettres de soumissions doivent être envoyées par courriel avec l'objet suivant : **Appel d'offre – Coordination – Table de la diversité**. Les lettres de soumissions reçues après l'heure de clôture ne seront malheureusement pas considérées.

Merci de nous faire parvenir par courriel des exemples de guides, trousse ou manuels de procédures que vous avez créés dans le passé.

**Veillez noter que le masculin est utilisé pour alléger le fardeau de ce texte.*



1. APERÇU ET OBJECTIFS

La voix unifiée des arts et de la culture, l'Alliance rassemble le milieu culturel franco-ontarien, articule ses besoins, défend ses intérêts et mobilise ses membres et partenaires afin de favoriser la vitalité des arts et de la culture francophones en Ontario.

Le but de cet appel d'offre est de trouver une coordination qui mènera le projet d'une table de la diversité visant la mise en place d'un plan d'intégration.

2. AMPLEUR ET BUDGET DE L'APPEL D'OFFRE

La personne-ressource retenue suite à cet appel d'offre deviendra le coordonnateur de l'Alliance pour le projet de la Table de la diversité.

En mars 2017, l'Alliance culturelle de l'Ontario tenait un première rencontre multidisciplinaire avec six artistes de la diversité afin d'explorer avec eux les principaux enjeux liés à l'intégration des artistes issus des différentes communautés ethnoculturelles. Parallèlement, le Livre blanc sur les arts et la culture recommande que la francophonie ontarienne se dote d'une stratégie d'intégration de la diversité à son secteur artistique et culturel. Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'Alliance, les membres ont mandaté l'organisme afin de se doter d'une table de la diversité pour mieux comprendre les enjeux vécus par les artistes, y compris mettre en lumière de potentiels freins systémiques à la diffusion de certaines œuvres et l'absence remarquée de personnes issues de la diversité dans les postes de gestion des organismes culturels.

Le projet vise à former une table qui réunira un artiste ou travailleur culturel des domaines suivants : arts médiatiques, arts visuels, chanson et musique, danse, littérature, théâtre et organismes culturels. La table se réunira à 4 reprises, chaque fois pour une journée de travail dans différentes villes de l'Ontario (nord, est, sud et ouest). Lors de chacune des rencontres, une visite d'organisme franco-ontarien sera organisée pour permettre de discuter avec des diffuseurs et producteurs du milieu.

Pour vous aider à effectuer votre proposition suite à cet appel d'offre, voici



quelques-unes des responsabilités identifiées pour la coordination qui élaborera le plan d'action en intégration de la diversité culturelle:

- Identification des pistes de recherches et des paramètres pour l'élaboration du plan d'intégration en consultation avec l'Alliance;
- Préparation et réalisation de trois rencontres régionales de la table de la diversité;
- Animation et rédaction du contenu des rencontres;
- Rédaction des sondages d'appréciation;
- Recensement des différentes pratiques informelles qui existent présentement en intégration de la diversité;
- Élaboration d'un portrait des réalités actuelles;
- Développement d'un plan d'action en intégration de la diversité culturelle qui pourra servir à tous les organismes culturels, artistes et travailleurs culturels franco-ontariens.

Veillez noter que les responsabilités pour la coordination du projet se résument ci-haut, mais ne s'y limitent pas. Il est possible que l'Alliance ait recourt à vos services pour d'autres tâches en lien avec le projet (notamment en ce qui a trait à la conception et l'offre d'une série d'ateliers pendant la durée du projet).

Durée du mandat :

Le projet débutera le 15 juin 2018 et se terminera au plus tard le 15 mars 2019. À l'intérieur de cette période, le coordinateur devra :

- Entretenir d'étroites relations de travail avec l'Alliance et fixer des rencontres périodiques pour suivre l'avancement du projet;
- Coordonner et animer trois rencontres de la Table de la diversité;
- Rédiger le plan d'action en intégration de la diversité culturelle ;
- Rédiger un rapport de projet;
- Toute autre tâche jugée nécessaire pour la réalisation de ce projet.



3. ÉVALUATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Veillez fournir une grille tarifaire pour les services demandés ainsi que les coûts additionnels qui pourraient s'y ajouter. La soumission devra inclure, dans un premier temps, les tarifs reliés à la gestion du projet et la rédaction du plan d'action.

Les candidat.e.s pour cet appel d'offre seront jugé.e.s sur les six facteurs décisionnels suivants :

A. Offre de service rapide

L'Alliance cherche à pouvoir travailler avec un coordonnateur pouvant offrir des services dans un délai serré.

B. Offre de service en français

L'Alliance cherche à pouvoir travailler avec un coordonnateur pouvant offrir des services en français, incluant la présentation de rapports pour toutes les phases du projet.

C. Coût

Étant un organisme à but non lucratif, l'Alliance cherche activement à travailler avec le coordonnateur pouvant offrir la meilleure valeur pour les services rendus, tout en respectant les budgets prévus à cet effet.

D. Connaissance du milieu

L'Alliance cherche un coordonnateur ayant une bonne connaissance du milieu des arts et de la culture francophone, en plus d'avoir une excellente compréhension des enjeux liés à la diversité culturelle.

E. Disponibilité

Il est important pour l'Alliance de pouvoir communiquer avec la ou les personnes responsables du projet. La rapidité de réponse et la possibilité de se déplacer pour participer à des rencontres et consultations sur place sont des critères importants.

F. Contrôle de qualité

Il est essentiel pour l'Alliance que la personne retenue porte une attention particulière au contrôle de la qualité.



Veillez noter qu'une préférence sera accordée aux candidatures de l'Ontario français.

5. DATE DE TOMBÉE DE L'APPEL D'OFFRE

L'information nécessaire ainsi que la documentation rattachée à cet appel d'offre doivent être reçus par l'ACO avant le vendredi 28 mai 2018, à 17 h, heure de l'Est.

Il est à noter que les soumissions doivent être envoyées à Lise Leblanc par courriel à l'adresse suivante : lleblanc@agavf.ca

Toutes questions reliées à cet appel d'offre peuvent être acheminées, par écrit, à Lise Leblanc, par courriel à : lleblanc@agavf.ca

Seules les demandes par écrit seront considérées.

Les soumissions reçues après l'heure de clôture ne seront malheureusement pas considérées.

6. CLAUSES GÉNÉRALES ET CONDITIONS SUBSÉQUENTES À L'APPEL D'OFFRE

- a. L'Alliance culturelle de l'Ontario se réserve le droit d'embaucher un ou aucun des coordinateurs ayant proposés leurs services suite à cette sollicitation.
- b. Les individus effectuant des projets sous cette entente ne sont considérés, en aucun cas, comme employés de l'Alliance culturelle de l'Ontario et n'ont droit à aucun bénéfice ou avantage réservés aux employés.
- c. Seuls les frais de transport, d'hébergement et de subsistances prévues dans le contrat seront remboursés dans le cadre de cette entente.
- d. Les paiements seront effectués suite à la soumission d'une facture en bonne et due forme, basée sur le taux proposé



- dans l'appel d'offre et/ou basé sur une estimation de prix accepté par les deux parties.
- e. Les conditions d'une possible entente future seront finales. Tout changement devra être négocié et confirmé, par écrit, entre les deux parties.
 - f. L'Alliance culturelle de l'Ontario ainsi que le coordonnateur choisi via cet appel d'offre seront en mesure de mettre fin à cette entente négociant un avis de 30 jours.

Ce projet est rendu possible grâce à la généreuse contribution du Gouvernement de l'Ontario.